

N°2024-01

Objet de la délibération :

FINANCES / Prise d'acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2024

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

Compte tenu de sa transmission en Préfecture,  
le 01/03/2024  
Et de sa publication,

le

Le Président certifie le caractère  
exécutoire de l'acte.



**VOTE :**

**Votants : 10**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**VOTE À L'UNANIMITE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA  
COMMUNE DE  
SAINT MATHIEU DE TREVIERS**

**26 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sixième jour du mois de février, à 19 heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué en date du vingt février deux mille vingt-quatre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jérôme LOPEZ, Président

Membres présents :

M. Jérôme LOPEZ - Mme Palma PERRONE VASSALO - M. Rémi GERBAUD - Mme Cécile COMELLI - Mme Florence FLOCH - M. Philippe CHAVERNAC - Mme Valérie SAGUY - Mme Marguerite BERARD

Membres représentés :

Mme Marianne SARDOIS donne pouvoir à Mme Florence FLOCH  
Mme Aurélie GIBERT donne pouvoir à Mme Palma PERRONE VASSALO

Membre absent :

Secrétaire de séance :

Agent du CCAS

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment son article 107 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2312-1 ;

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires ;

Vu le règlement intérieur du Centre Communal d'Action Sociale, notamment son article 10 ;

Considérant l'envoi du Rapport d'Orientations Budgétaires et le débat à tenir par les membres du Conseil d'Administration ;

Considérant les orientations budgétaires de l'établissement public présentées dans le Rapport d'Orientations Budgétaires ci-annexé,

En conséquence, il est proposé aux administrateurs :

→ De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 tel que ci-annexé

Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

Publié sur le site internet de  
la commune le 06/03/2024

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité :

→ De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 tel que ci-annexé.

Jérôme LOPEZ,



Président\* du Centre Communal  
d'Action Sociale (Hérault) \*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024



2024



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 26 FÉVRIER 2024

Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

Publié sur le site internet  
de la Commune le 06/03/2024

# SOMMAIRE

## Préambule

## Contexte national

## Contexte local

- La démographie de la Commune de Saint Mathieu de Trévières

## Le Centre Communal d'Action Sociale

- Présentation
- Composition

## Le besoin d'aide alimentaire

- Les « Paniers solidaires »

## Les perspectives 2024

- Action vers les Tréviésois les plus en difficulté
- Maintien de l'aide alimentaire par les PANIERS SOLIDAIRES
- Soutien financier pour certaines activités
- Maintien des animations
- Domiciliation
- Services publics de solidarité : Registre communal d'alerte et de protection des populations, Transport à la Demande, Boutique éphémère

## Le Financement par le Budget communal

- Subvention par la commune
- Budget en sections de fonctionnement et d'investissement

## Conclusion

Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024



# PRÉAMBULE



Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

# LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

une étape essentielle de la vie  
démocratique du CCAS

La tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est prévue par l'article L-2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Selon l'article R2342-1 du CGCT, les principes fondamentaux de gestion comptable et budgétaire sont applicables aux CCAS.

## Le Débat d'Orientations Budgétaires doit :

- avoir lieu dans un délai de deux mois avant l'examen du budget primitif
- faire l'objet d'un rapport présenté en Conseil d'Administration sur les orientations budgétaires
- donner lieu à un débat en Conseil d'Administration
- donner lieu à un prendre acte par une délibération spécifique

Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024



# CONTEXTE NATIONAL



Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

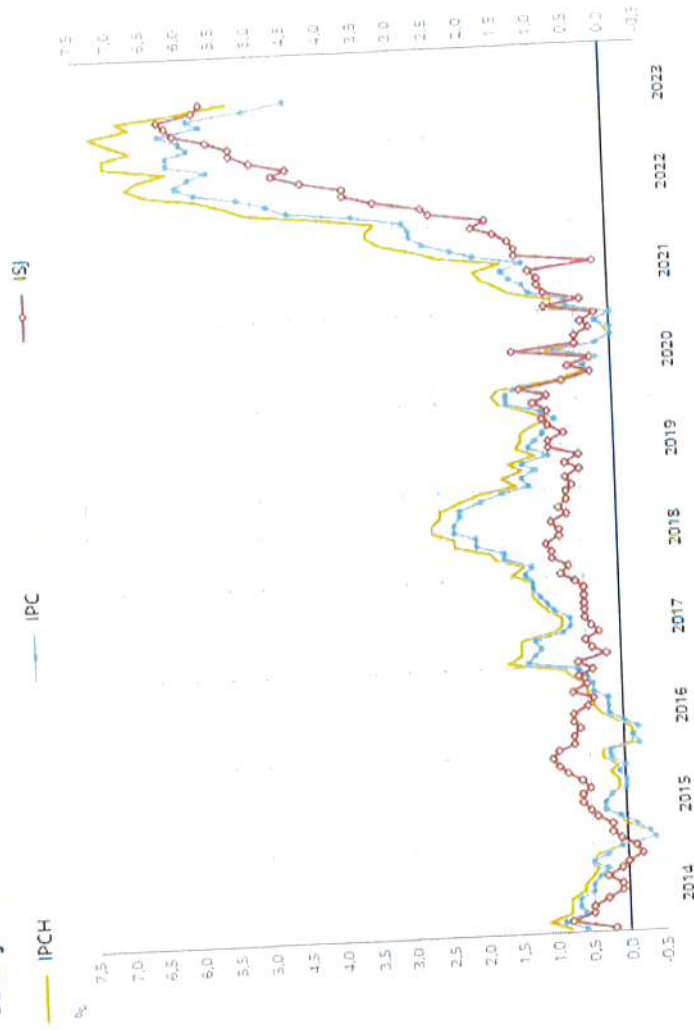
# INFLATION

L'Insee a déterminé une inflation de 4,9 % en 2023 et de 5,2 % en 2022.

Avec un pouvoir d'achat en baisse, les Français sont confrontés à des difficultés pour des achats de première nécessité :

- Alimentation
- Carburant
- Electricité

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Source : INSEE

# LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Le Projet de Loi de Finances 2024 prévoit des mesures de soutien économiques des Français, notamment :

- Hausse de 1,13 % du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC)
- Revalorisation à 5,3 % des retraites du régime général
- Revalorisation à 4,5 % du barème de l'impôt sur le revenu
- Maintien du bouclier tarifaire pour l'électricité dans un contexte d'augmentation du prix de l'énergie
- Indemnité « carburant travailleur »

MaPrime Adapt devient l'aide unique pour les travaux d'adaptation des logements à destination des personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, sous conditions de ressources pour un financement jusqu'à 70% du montant plafonné des travaux

Reçu de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024



# CONTEXTE LOCAL



Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

# LA DEMOGRAPHIE

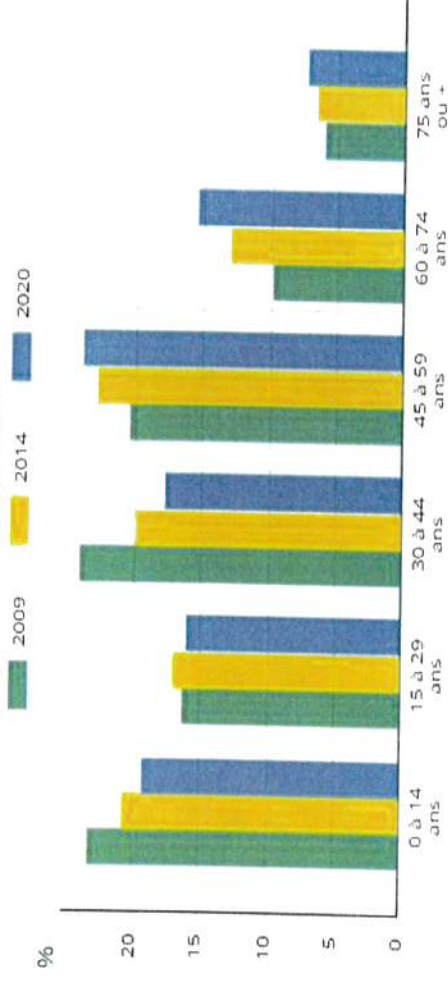
Le recensement de la commune de Saint Mathieu de Trévières

(dernier recensement fait en 2019)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la commune comptait 4 994 habitants (source Insee)

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



## Intégration dans une situation nationale

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la France comptait 68,4 millions d'habitants, soit une progression de 0,3 % par rapport à l'année précédente. La natalité est en baisse depuis la Seconde Guerre mondiale.

Après trois années de forte mortalité, due notamment à l'épidémie de Covid-19, la mortalité est en baisse. L'espérance de vie est de 85,7 ans pour les femmes et 80 ans pour les hommes. Les mariages se maintiennent à un nombre élevé tandis que le nombre de Pacs se stabilise.

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Accusé de réception en préfecture  
034 21340276 - 20240304-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception en préfecture : 05/03/2024



# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

# PRESENTATION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un Etablissement Public Administratif communal qui anime l'action général de prévention et de développement social de la commune.

Même si les liens avec la commune sont étroits, le CCAS a une personnalité juridique distincte, c'est-à-dire un budget, des biens et un personnel mis à disposition.

Le CCAS a des compétences obligatoires :

- Domiciliation des personnes sans résidence stable dès lors qu'elles ont un lien avec la commune
- Constitution et mise à jour du fichier des bénéficiaires d'une prestation sociale et analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population communale

Les autres compétences sont facultatives et relèvent de la volonté d'animer et développer les actions de lien social. Ainsi le CCAS coopère avec des institutions et des associations dédiées à l'accompagnement social.

Le CCAS apporte des réponses de qualité en matière de prise en charge, de sécurité, de confort et d'écoute. Il accorde des aides et mène des actions en faveur des familles, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Accusé de réception en préfecture  
034-212402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Présentation

## COMPOSITION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire.

### Les élus locaux désignés par le Conseil municipal

- Marguerite BERARD, Conseillère municipale
- Rémi GERBAUD, Conseiller municipal
- Cécile COMELLI, Conseillère municipale

### Les personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire

- Aurélie GIBERT, représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- Florence FLOCH, représentante d'une association communale de retraités et de personnes âgées
- Marie-Anne SARDOIS, au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'éducation et de développement social dans la commune
- Philippe CHAVERNAC, au titre des personnes participant à des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- Valérie SAGUY, au titre des personnes qualifiées dans le domaine des personnes en situation de handicap.

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Composition

# Les Paniers solidaires

L'aide alimentaire « Les paniers solidaires » offre des colis alimentaires, d'hygiène et d'entretien ménagers à des personnes qui rencontrent des difficultés financières

## Les bénéficiaires

### Composition des foyers

	Nb.	%
Foyers inscrits avec droits en cours	30	100%
Personnes seules sans enfant	14	47%
Personnes seules avec enfants	7	23%
Au moins 2 adultes sans enfant	2	7%
Au moins 2 adultes avec enfants	7	23%
Nouveaux foyers inscrits sur la période	30	100%
Total des personnes inscrites (tous les membres du foyer confondus)	61	-
Nombre moyen de bénéficiaires par foyer	2	-

### Données sociodémographiques

	Nb.	%
Âge moyen	29 ans	-
Répartition des bénéficiaires par âge		
0-3 ans	6	10%
4-14 ans	15	25%
15-25 ans	7	11%
26-64 ans	28	46%
65 ans et plus	5	8%
Répartition des bénéficiaires par sexe		
Hommes	31	51%
Femmes	30	49%

## L'action menée

	T1	T2	T3	T4	ANNÉE 2023
<b>Volumes distribués</b>					
Volumes distribués en kg (net)	1 786	1 747	1 647	1 305	6 485
Volumes distribués en tonnes (net)	1,79	1,75	1,65	1,3	6,49
<b>Bénéficiaires</b>					
Nombre de foyers inscrits avec droits en cours sur la période	20	26	23	22	30
Nombre de bénéficiaires inscrits avec droits en cours sur la période	35	50	49	51	61
Nombre de passages bénéficiaires (cumul de personnes servies sur la période)	455	505	455	453	1868

Accusé de réception en préfecture  
034-21840276-20240301-2024-0  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024  
-CCAS-DE

# LE BESOIN D'AIDE ALIMENTAIRE



# LES PERSPECTIVES 2024



Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

## MAINTIEN DES ACTIONS POUR LES TRÉVIÉSOIS

- **Action vers les Tréviésois les plus en difficulté**

Les perspectives s'orientent vers un maintien des actions menées en direction des séniors et des familles en difficulté.

- **Maintien de l'aide alimentaire par les « Paniers solidaires »**

L'aide alimentaire distribuée aux personnes et familles les plus défavorisées sera reconduite avec l'ambition d'accueillir les bénéficiaires dans de bonnes conditions. Cette action s'inscrit dans une prévision d'augmentation des demandes qui nécessite une recherche permanente de dons de professionnels ou particuliers.

- **Soutien financier pour certaines activités**

La prise en charge financière d'une partie des coûts de certaines activités est maintenue : accompagnement financier des jeunes Tréviésois qui souhaitent passer le permis de conduire, aide aux devoirs ou encore aide aux activités culturelles et sportives.

- **Maintien des animations**

Un ensemble d'animations sera mené vers les séniors Tréviésois dans l'objectif de « bien vieillir » et de lutter contre l'isolement. Les animations, les sorties et les manifestations seront reconduites, ainsi que des activités telles que les ateliers nutrition, de mémoire ou de sociologie.

- **Accompagnement**

L'accompagnement consiste à fournir une adresse aux personnes sans domicile stable afin de leur permettre de faire leurs démarches auprès des organismes sociaux.

# SERVICES PUBLICS DE SOLIDARITÉ

- **Registre communal d'alerte et de protection des populations**

Afin de favoriser l'intervention des services d'urgence, les maires recueillent les éléments relatifs à l'identité, l'âge et le domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en ont fait la demande. Ce registre est destiné à gérer les situations d'urgence déclarées par le représentant de l'Etat (grand froid, tempête, inondation, coupure d'électricité, canicule, etc.). Toute personne concernée peut s'inscrire.

- **Boutique éphémère**

La boutique éphémère propose à différentes périodes de l'année diverses fournitures pour permettre aux familles de s'équiper à des tarifs avantageux. Des vêtements sont proposés tels que des manteaux, des vêtements de sport ou des chaussures. Des jouets et des livres sont également vendus. Ces articles proviennent de collectes réalisées au cours de l'année.

- **Transport à la Demande**

Avec un abonnement annuel d'un coût de 20 €, les Tréviésois qui rencontrent des difficultés pour se déplacer pourront occasionnellement être véhiculés dans le village pour faire une course ou se rendre à un rendez-vous médical.

**Le CCAS est à l'écoute des besoins des Tréviésois.**

Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024



# LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES 2024

Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Budget 2023	Budget 2024
011 - Charges à caractère général	31 713,63 €	38 261,54 €
012 - Charges de personnel	17 702,00 €	23 000,00 €
042 - Opérations d'ordres	162,79 €	162,79 €
65 - Autres charges de gestion courante	8 920,00 €	9 400,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>58 498,42 €</b>	<b>70 824,33 €</b>

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse, notamment pour couvrir l'augmentation prévisible des aides attribuées par le CCAS. Les charges de personnel évoluent à la suite de la revalorisation du point d'indice.

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Budget 2023	Budget 2024
002 - Excédent de fonctionnement	25 478,42 €	5 824,33 €
70 - Produits des services	20,00 €	0,00 €
71 - Participations, subventions et participations	33 000,00 €	65 000,00 €
72 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>58 498,42 €</b>	<b>70 824,33 €</b>

Les recettes de fonctionnement évoluent grâce à l'augmentation de la subvention versée par la commune.

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Budget 2023	Budget 2024
21 - Immobilisations corporelles	2 197,66 €	2 627,49 €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 197,66 €</b>	<b>2 627,49 €</b>

Les dépenses d'investissement permettent de couvrir les besoins du CCAS pour l'acquisition de matériel divers.

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Budget 2023	Budget 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	2 034,87 €	2 464,70 €
040 - Opérations d'ordre de transfert	162,79 €	162,79 €
106 - Dépenses d'investissement		
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 197,66 €</b>	<b>2 627,49 €</b>

Document transmis en préfecture  
N° de dossier : 20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de dépôt en préfecture : 05/03/2024

## L'INVESTISSEMENT



# CONCLUSION



Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

Ce rapport d'orientations budgétaires prend en compte les estimations du résultat 2023 qui seront affinées après clôture de l'exercice comptable.

Les orientations budgétaires ont été établies afin de répondre aux besoins de la population dans un contexte d'inflation soutenue.

Avec le soutien de la commune, les orientations budgétaires permettent :

- de garantir la pérennité des actions existantes
- d'élargir le champ d'intervention du CCAS

Accusé de réception en préfecture  
034-213402761-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024

Accusé de réception en préfecture  
034-213402781-20240301-2024-01-CCAS-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2024  
Date de réception préfecture : 05/03/2024